

Retraites

10 septembre 2013

une date à bloquer

Le gouvernement remet le dossier retraites sur la table, en particulier pour répondre aux exigences européennes. Les retraites font ainsi partie du programme d'ajustement budgétaire: c'est cela la seule urgence!

On peut très bien examiner ce dossier sans précipitation et surtout, sans se sentir obligés de pénaliser les salariés, les chômeurs et les retraités.

Une réforme courageuse n'est pas obligatoirement une réforme impopulaire.

Ainsi, parmi les points clés, figure la volonté d'allonger à nouveau la durée de cotisation nécessaire pour avoir une retraite à taux plein.

FO
la force syndicale
www.force-ouvriere.fr

Quel message d'espoir pour les jeunes!

Commencer plus tard, terminer plus tard: tel est le programme!

D'ores et déjà, compte tenu du chômage, à 30 ans les jeunes engrangent trois ans de cotisation de retard.

FO refuse tout allongement de la durée de cotisation.

À partir du moment où le taux de remplacement (montant de la retraite par rapport au dernier salaire) est identique entre public et privé il n'y a aucune raison de remettre en cause le statut général des fonctionnaires garant, au delà de la question des retraites, d'une fonction publique républicaine.

Grèves et manifestations

revendique

▶ **L'augmentation des salaires.**

1% d'augmentation de la masse salariale génère 680 millions de cotisations vieillesse au régime général.

▶ **La compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales.**

Sur l'année 2012, c'est 1,1 Mds€ qu'il manque à la Caisse nationale d'assurance vieillesse. En vingt ans, c'est 17 Mds€ de recettes en moins pour la branche vieillesse.

▶ **Une durée d'assurance conforme à la durée moyenne observée.**

En 2012, les salariés qui ont fait liquider leur pension présentaient une durée moyenne de 151 trimestres.

▶ **La fin de la politique d'austérité, une politique volontariste de création d'emplois.**

100 000 emplois représentent 450 millions € de cotisations vieillesse.

▶ **L'augmentation de la cotisation, salariale et patronale.**

Un point de cotisation vieillesse représente entre 4,4 et 5,3 Mds€

Alors que nombre de retraités ont des petites retraites il n'est pas envisageable ou de désindexer les retraites ou de ponctionner leur pouvoir d'achat.

N'oublions pas par exemple que les retraités compte tenu du chômage des enfants ou des petits enfants sont nombreux à exercer une solidarité financière importante.

Tout allongement de durée de cotisation:

Est le pire des signaux à envoyer aux jeunes générations;

Est une aberration pour les seniors car un salarié sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en activité et le chômage des seniors est celui qui a le plus augmenté.

Allonger la durée c'est raccourcir la vie

10 septembre 2013

une date à bloquer

